

**Direction :** Famille  
**Affaire suivie par :** M. AGOUMELLAH  
**Réf :** MA/VB/20  
**Tél :** 01.47.60.80.52

**A l'attention des parents d'élèves  
des écoles élémentaires**

**Objet :** Accompagnement scolaire à la maison      Colombes, le 21 AVR 2020

Mesdames, Messieurs, Chers parents,

La crise sanitaire que nous vivons a impliqué la fermeture des écoles maternelles et élémentaires depuis le lundi 16 mars 2020. Afin de garantir une continuité pédagogique pour les enfants, l'Education nationale a mis en place le dispositif « Ma classe à la maison » à la faveur d'échanges et de contacts quotidiens entre les élèves et leurs enseignants.

Ce dispositif a d'ailleurs révélé le dévouement et la grande capacité d'investissement et d'adaptabilité des personnels enseignants.

Cependant, avec les mesures de confinement prolongées jusqu'au 11 mai, et les difficultés pour les parents à concilier télétravail et sollicitations des enfants, nous souhaitons nous porter à vos côtés en ces temps difficiles.

Ainsi, nous vous proposons un dispositif d'accompagnement scolaire à la maison entièrement gratuit qui vise à reprendre les points étudiés en cours et aider les élèves à réaliser leurs devoirs.

Ce temps particulièrement précieux est conseillé pour les enfants les moins autonomes et qui ne peuvent bénéficier d'aide à la maison.

Il s'établira dans la continuité du temps scolaire à travers un contact régulier avec du personnel municipal dédié et formé. A cette fin, il vous suffira de vous rendre sur le portail famille et de vous inscrire à l'activité «Accompagnement scolaire à la maison». Vous y trouverez également toutes les modalités d'organisation.

Comme vous le savez, nous sommes très attachées à la réussite scolaire de vos enfants et nous espérons que ce nouveau dispositif contribuera à réduire l'impact de la crise sanitaire sur leur scolarité.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, Chers parents, à l'assurance de notre entier dévouement au service de la réussite de vos enfants.

Leïla LEGHMARA  
  
Adjointe au Maire  
Affaires Scolaires et Enfance

Nicole GOUETA  
  
Maire,  
Vice-Présidente du Conseil Départemental  
Des Hauts-de-Seine  
Chevalier de la Légion d'honneur